

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 AVRIL 2014**

Délibération
n°2014.04.114

**Fixation du nombre
de commissions
thématiques et
dénomination**

LE DIX SEPT AVRIL DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 avril 2014**

Secrétaire de séance : Danielle BERNARD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Annie MARAIS, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Philippe VERGNAUD, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014

**DELIBERATION
N° 2014.04.114**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

FIXATION DU NOMBRE DE COMMISSIONS THEMATIQUES ET DENOMINATION

En application des articles L 5211-1 et L 2121-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut former des commissions chargées d'étudier les dossiers soumis à l'assemblée délibérante.

Je vous propose :

DE FIXER à 4 le nombre de commissions thématiques et de les nommer :

- Commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité
- Commission Ressources et Prospectives
- Commission Proximité et Services à la Population
- Commission Aménagement Durable du Territoire

DE PRECISER :

- que chaque commune est représentée au sein de chaque commission.
- que chaque conseiller communautaire peut siéger dans toutes les commissions thématiques.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 avril 2014

Affiché le :

22 avril 2014